

Metz, le 20 septembre 2018

COMMUNIQUE

Info voirie : travaux d'aménagement d'une piste cyclable rue du Pont de la Grève à Metz

Des travaux d'aménagement d'une piste cyclable rue du Pont de la Grève à Metz débuteront le lundi 24 septembre pour une durée de 3 semaines, sous réserve des conditions climatiques.

L'aménagement d'un double-sens cyclable rue du Pont de la Grève à Metz s'inscrit dans le cadre de la généralisation du double-sens cyclable au sein des zones 30 et des zones de rencontre du quartier Outre-Seille.

A l'exception de certains axes de desserte structurants, l'ensemble des voies en zone 30 ou de rencontre à sens unique du quartier Outre-Seille pourront être empruntées dans les deux sens par les cyclistes, conformément à la réglementation relative à la généralisation des doubles-sens cyclables. La mise en œuvre de cette mesure contribue à l'apaisement des circulations au sein du quartier, et propose un maillage de desserte cyclable complémentaire aux axes structurants prioritaires dans le Schéma Directeur Cyclable de Metz Métropole.

Les conditions habituelles de circulation et de stationnement seront modifiées. La rue du Pont de la Grève sera barrée à la circulation entre la rue du Champé et la rue des Tanneurs.

Pj : plan de déviation

[facebook.com/MetzMetropole](https://www.facebook.com/MetzMetropole) - twitter.com/MetzMetropole - [flickr.com/photos/metzmetropole](https://www.flickr.com/photos/metzmetropole)

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr